



# LE CACARDEUR



## Bulletin



## municipal



Le 29 janvier 2016





**Prochaine réunion du conseil : 8 février 2016, à 19 h 30**

**Numéros de téléphone à retenir :**

Bureau municipal :  
567-2203

Pompiers, ambulance,  
police : 911

Centre des loisirs :  
567-2177

Site Internet :  
<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale  
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des  
matières résiduelles de  
Manicouagan :  
589-4557

Site d'enfouissement :  
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :  
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :  
589-1597

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au jeudi  
7 h 45 h à 12 h  
13 h à 16 h 30

Vendredi  
8 h à 12 h

## **MOT DU MAIRE**

Bonjour à tous,

Une nouvelle année qui commence et je constate qu'elle sera aussi chargée que 2015.

Depuis le retour des fêtes, plus de vingt rencontres de comités se sont tenus, soit : municipale, Régie, MRC, Sécurité publique, CLD, et autres.

Notre réunion du conseil municipal tenue le 18 janvier dernier a surtout porté sur des renouvellements d'adhésion, cotisations aux associations professionnelles.

Un bail pour fins communautaires avec la MRC concernant le loyer et les frais d'administration pour le Club des Skieurs de la Savane.

Deux (2) pompiers participeront à la formation « Matières dangereuses – Opération » offerte par EducExpert.

Considérant que l'eau potable est une priorité pour notre municipalité, la compagnie Akifer réalisera, encore cette année, des travaux de gestion d'aquifère sur les puits des Buissons et de Pointe-aux-Outardes.

Suite à l'aménagement de nouveaux puits d'eau potable et le remplacement de conduites, des purges seront installées pour éliminer l'air dans les tuyaux, ce qui facilitera la vidange des conduites lors des nettoyages.

En terminant, je vous souhaite une magnifique année 2016.

André Lepage, maire

## **SERVICE DES LOISIRS**

Bonjour tout le monde !

Maintenant que le début des activités d'hiver est commencé et que la patinoire est ouverte, nous pouvons déclarer que les vacances sont terminées pour tout le monde.

Nous savons que le matériel de location a été mis en place tardivement, mais il faut comprendre que le manque de neige est la principale raison de ce délai et ce, afin de ne pas endommager le matériel. N'oubliez pas que les cartes de membre du club de ski de fond sont disponibles à la municipalité ainsi qu'au Centre des loisirs sur les heures d'ouverture. Le tarif est de 10 \$ pour l'utilisation des pistes si vous avez déjà l'équipement et de 20 \$ pour une carte familiale qui donne droit à la location de raquettes et de l'équipement de ski de fond.

J'aimerais aussi annoncer qu'il reste de la place à la cuisine collective du samedi à partir du mois de février. Pour ceux et celles qui sont intéressés à y participer, vous n'avez qu'à contacter Mme Linda Hovington au 418-567-2114.

La semaine de relâche arrive à grands pas et nous aurons, encore une fois, besoin de votre aide afin de combler des postes pour le

déroulement des activités. Il ne s'agit de rien de bien compliqué : de la sécurité, de l'installation, de l'animation, toute l'aide est acceptée car sans elle, il n'y a pas d'activités possible.

Les activités de l'année dernière qui ont bien fonctionné reviennent et quelques nouvelles vous seront offertes. Si vous voulez donner votre nom comme bénévole, veuillez appeler au Centre des loisirs au 418-567-2177. Merci à l'avance, et je me répète, car sans votre implication, la tenue d'activités est impossible.

N'oubliez surtout pas le déjeuner de la Fadoq du mois de février qui se tiendra lors de notre première fin de semaine d'activités, c'est-à-dire le 28 février. Une belle façon de se joindre à notre activité extérieure le ventre plein!

N'oubliez pas que cette année, comme l'an dernier, nous présenterons le Super Bowl sur écran géant au Centre des loisirs. Dès 15 h, les activités débuteront à l'extérieur avec un match familial de soccer. Par la suite, nous vous accueillerons à l'intérieur pour le match du Super Bowl. Une cantine sera mise à votre disposition tout au long de la partie de football. Tous les profits faits durant la journée seront retournés à la troupe Art'Scène. De plus, le service de raccompagnement TZ Baie-Comeau sera sur place pour les personnes qui en auront de besoin. Merci de venir nous encourager et



surtout, merci à tous les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour cette belle levée de fonds !!

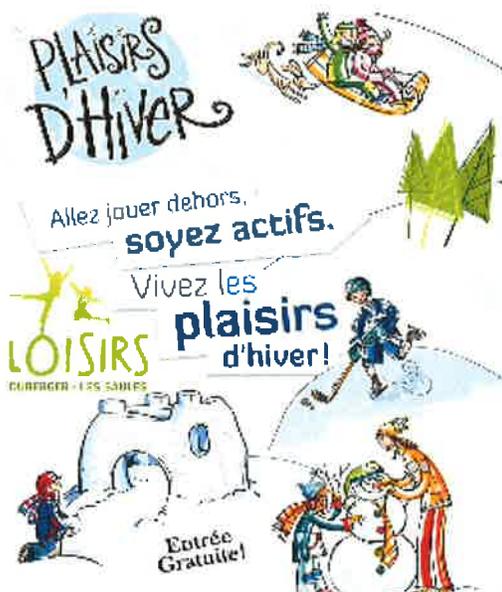
Nous aimerions aussi vous annoncer que Mme Marie-Josée Girard à ajouter des plages horaires pour les cours de chant. Ils ne restaient plus de place mais dû à la demande, nous avons ajouté des heures. Les cours sont autant pour les adultes que pour les enfants. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec Mme Marie-Josée Girard au 581-643-1216 ou par courriel à [marie\\_jog@icloud.com](mailto:marie_jog@icloud.com).

Mme Marie-Josée Girard offrira aussi des **cours de tricot** pour les enfants de 3<sup>e</sup> année, les mardis, de 15 h à 17 h, au sous-sol de la municipalité. Un minimum de 5 participants/cours sera requis afin de lancer l'activité et le prix sera de 5 \$ par cours. La laine et les broches seront offertes à prix réduit et le prêt de broches pourra se faire sur place. Les jeunes pourront faire un projet de tricot (Tuque, foulard) sur le thème de la Guerre des tuques.



En soirée pour les adultes, le mardi, de 18 h à 20 h, au même endroit, pour ceux qui savent déjà tricoter, un projet de bas de laine sera offert par Marie-Josée. Le coût sera toujours de 5 \$/cours avec un minimum de 5 participants/cours. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec Mme Marie-Josée Girard au 581-643-1216 ou par courriel à [marie\\_jog@icloud.com](mailto:marie_jog@icloud.com).





# Plaisirs d'hiver

## en famille



### SEMAINE

du 27 février au 6 mars 2016

**Vous êtes chaleureusement invités à venir participer aux différentes activités qui se dérouleront durant la semaine de relâche.**

#### **Samedi 27 février :**

A.M. (9 h à 12 h) : Sculptures sur neige pour la famille

P.M. (13 h) : Glissades sur neige

Fabrication de bracelets en paracorde - (5 \$)

(18 h) : Soirée Disco mobile à la patinoire



#### **Dimanche 28 février :**

A.M. (8 h à 12 h) : Déjeuner de la FADOQ

(9 h à 14 h 30) : Journée de plein air en famille

(12 h) : Soupe populaire

P.M. (13 h) : Glissades sur neige



## **Lundi 29 février :**

A.M. (10 h) : Zumba-Kids (Parents-Enfants) – (2 \$)

P.M. (13 h 30) : Partie d'impro entre PAO et Pointe-Lebel (À Pte-Lebel)

## **Mardi 1<sup>er</sup> mars :**

A.M. (9 h) : Espace-Famille – Jeux pour les 0-5 ans

P.M. (13 h) : Ateliers de cuisine 5 épices (Parents-enfants) – (2 \$)

(13 h 30) : Jeux de poches avec la Fadoq

(18 h) : Sortie aux flambeaux sur la piste de ski de fond (Départ des Loisirs)



## **Mercredi 2 mars :**

A.M. (9 h 30 à 12 h) : Jeux gonflables (À l'école Les Dunes)

P.M. (13 h à 15 h) : Jeux gonflables



## **Jeudi 3 mars :**

A.M. (9 h à 12 h) : Pratique d'impro PAO avec les gens de la Libre au Centre des loisirs – (1 \$)

P.M. (13 h 30) : Partie d'impro PAO – Centre des loisirs

## **Vendredi 4 mars :**

P.M. (9 h 30 à 16 h) : 3<sup>e</sup> Tournoi mondial NHL de PAO sur console – Inscriptions à la mdj et au Centre des loisirs - (2 \$)



## **Samedi 5 mars :**

P.M. (9 h 30) : Cours d'initiation au ski de fond et sortie en ski ou en raquette dans le sentier

P.M. (13 h) : Cinéma jeunesse



(L'horaire peut changer. S.V.P. voir sur Facebook ou appelez au Centre de loisirs)



**NOTE : Apportez vos raquettes, skis de fond, traîneaux et autres, mais surtout VOTRE BONNE HUMEUR!**

**Des équipements de skis de fond ainsi que des raquettes pourront être loués sur place. Premier arrivé, premier servi!  
CARTE DE MEMBRE : EXIGÉE**

**ÉGALEMENT**, si vous avez un peu de temps libre à consacrer durant cette semaine, venez nous donner un coup de main. C'est toujours apprécié !

## **Profitez de l'hiver en famille!**

Herman-Carl Gravel  
Superviseur des loisirs et culture

## **TAXES MUNICIPALES**

**INFOS : LES COMPTES DE TAXES SERONT EXPÉDIÉS AUX ALENTOURS DU 19 FÉVRIER PROCHAIN.**

**NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.**

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

# OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

## **AVIS – LOGEMENT À LOYER MODIQUE – UN 3 ½ DISPONIBLE**

Prenez note qu'un logement 3 ½ est disponible à l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes au 470, chemin Principal.

Ce logement s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, à faible revenu.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement au 471, chemin Principal. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au numéro 418 567-2203.

Marielle Dionne, directrice

## TRAVAUX PUBLICS



### **LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL**

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

## • DÉNEIGEMENT

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande votre collaboration afin de faciliter et diminuer les opérations de déneigement, en vous demandant de respecter les articles qui suivent :



### **ARTICLE 43 CHUTES DE NEIGE**

Malgré toute autre disposition contraire, et dans le but de faciliter les travaux de voirie et de déneigement lors de chutes de neige, il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule :

1. Sur ou en bordure de tout chemin public de la Municipalité alors qu'il neige. Cette interdiction demeure jusqu'à la fin de l'opération d'enlèvement et de déblaiement de la neige.
2. À un endroit où il pourrait gêner l'exécution des travaux de voirie ou de déneigement et où des signaux de circulation ont été posés conformément à l'article 42 afin d'interdire le stationnement.

### **ARTICLE 65 DÉPÔT DE NEIGE OU GLACE SUR UN CHEMIN PUBLIC**

Est une nuisance et est prohibé pour toute personne le fait de jeter, déposer ou permettre que soit jetée ou déposée, sur un chemin public de la Municipalité, de la neige ou de la glace à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

### **ARTICLE 66 HAUTEUR MAXIMALE POUR L'ACCUMULATION DE LA NEIGE EN BORDURE D'UN CHEMIN PUBLIC**

Est une nuisance et est prohibé le fait d'accumuler ou de permettre que soit accumulée sur sa propriété en bordure d'un chemin public de la neige ou de la glace sur une hauteur dépassant trois mètres, à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

# SERVICE D'URBANISME



## INSPECTEUR EN BÂTIMENT

**Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

**RAPPEL :** Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

**UN SIMPLE RAPPEL :** Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

# POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

## BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



**En cas d'urgence, composez le 9-1-1.**

## Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

**Ramonage de cheminées :** N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



## CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes a ses activités annuelles au Centre des loisirs. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au 493, chemin Principal.

### **Activités :**

- ◆ Février : 2, 9, 16 et 23
- ◆ Mars : 1, 8, 15, 22 et 29



### **Dates des déjeuners :**

- ◆ Dimanches :
    - Le **28 février 2016**,
    - Le **20 mars 2016**
- de 8 h 30 à 11 h 30

**La FADOQ tient à remercier l'un de ses membres d'avoir eu l'idée d'acheter des livres à colorier et des crayons de couleur pour les jeunes lors de la tenue de nos déjeuners.**

## **MAISON DES JEUNES LE SQUAT**



Bonjour, ici la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. Dernièrement, la maison des jeunes a donné un coup de main à Centraide avec une activité d'autofinancement lors d'un match du Drakkar! Un gros merci pour nos bénévoles! Centraide avait besoin de six (6) jeunes et Jean-Lévis, William A, Bianca, Antoine, Aurélie, Émy se sont portés volontaires !! Bravo à vous, vous avez bien fait cela :)

De plus, grâce à Telus, nous irons voir un match du Drakkar!!!



Un gros merci aux gens qui nous apportent des canettes! Nous avons un bac bleu à cet effet à la maison des jeunes, donc si vous ne savez pas quoi en faire, nous les prenons! Merci beaucoup!

Un énorme bravo à nos jeunes qui continuent jour après jour à venir à l'aide aux devoirs, vous êtes des champions! Vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec nous au 418-567-1202 ou [mdjlesquat@hotmail.com](mailto:mdjlesquat@hotmail.com).

Diane David, coordonnatrice



# Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.



**JOUR & HEURE D'OUVERTURE  
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H  
À L'ÉCOLE LES DUNES**



Alors, venez nous rencontrer, c'est avec plaisir que nous vous servirons à lire !

.....  
▼  
Par des jumelages, le Service Familles Soutien vise  
aider les parents d'enfants 0 à 5 ans vivant des  
difficultés dans leur rôle parental.



## RECHERCHE FAMILLE

Si vous désirez donner du temps,  
que vous êtes disponibles à aider  
d'autres parents et que vous avez  
une expérience positive de  
l'éducation des enfants, nous vous  
invitons à nous contacter pour de  
plus amples informations.

Claudia Martel, intervenante  
famillesoutien@gmail.com  
418 589-2117



En collaboration avec plusieurs organismes du regroupement, dont Grains de soleil



FAMILLES SOUTIEN  
RECHERCHÉES  
RECHERCHÉES  
POUR POSER  
VOS QUESTIONS  
POUR INFORMATIONS

Mardi 9 février 2016

9:00 hres a.m.

au CCJ

37 rue de l'Église

CAO

pour service de garderie  
appeler 418-567-8920  
nous assumons les frais

la rencontre se tient juste à côté

# CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux  
de Manicouagan

Veillez prendre note que pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée.

## HORAIRE DU SERVICE

- ◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
  - Prise de sang et soins infirmiers
  - Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

## LES SKIEURS DE LA SAVANE

Bonjour amis skieurs et raquetteurs,

L'hiver est commencé et malgré le peu de neige, la piste de ski de fond est prête.

Comme l'an dernier, les raquetteurs sont invités à venir pratiquer



leur sport car une piste sera disponible à gauche de celle du ski de fond.



Certaines personnes se sont servies, cet automne, du camp de ski pour faire des activités personnelles et ils ont laissé les lieux malpropres. Nous demandons à chacun de respecter les lieux et prendre note que ce camp n'est pas pour faire des « partys » mais un lieu d'arrêt pour les skieurs et raquetteurs.

Les cartes de membre sont disponibles au Centre des Loisirs et à la municipalité sur les heures d'ouverture au coût de 10 \$ par année et 20 \$ pour ceux qui désirent louer les équipements. Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au Centre des Loisirs au 418 567-2177.

**Avis!** Il est interdit de circuler sur la piste de ski de fond en motoneige ou en 4 roues à chenilles. C'est une piste pour le ski de fond ou de raquettes.



Une sortie **Clair de Lune** est prévue le **1<sup>er</sup> mars prochain** durant la semaine de relâche de l'école. Pour plus de détails, surveillez votre prochain Cacardeur et Facebook.

Bienvenue à toute la population sur votre piste de ski de fond et  
Bonne Saison!



## **LE PACTE RURAL (PR) SE POURSUIT ET DEVIENT**

### **« La Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) »**

La Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) remplace le programme du Pacte rural et s'en inspire grandement. Il vise notamment à soutenir financièrement des initiatives qui contribuent au développement de la MRC de Manicouagan par l'amélioration des milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.

Les organismes admissibles demeurent les mêmes, soit : les organismes à but non lucratif (OBNL) dûment constitués, les coopératives non financières, les entreprises d'économie sociale (secteur financier exclu), les municipalités et les organismes municipaux, la MRC ainsi que le Conseil des Innus de Pessamit.

Pour en savoir plus sur le PSPS ou sur l'admissibilité d'un projet, veuillez contacter :

**Annie Cloutier**

**Agente de développement rural**

**Innovation et développement Manicouagan (CLD)**

**418 295-2593 poste 229**

[acloutier@idmnic.ca](mailto:acloutier@idmnic.ca)



municipalité régionale  
de comté de manicouagan



INNOVATION ET  
DÉVELOPPEMENT  
MANICOUAGAN (CLD)

**Offres d'emploi**

**RECHERCHE : Adjoint (e) aux communications**

**Un (1) emploi disponible à temps plein**

**RECHERCHE : Agent (e) de sensibilisation et à l'animation**

**Deux (2) emplois disponibles à temps plein pour l'escouade des plages**

**RECHERCHE : Conseiller (ère) en séjour pour le bureau d'accueil  
touristique situé à Ragueneau**

**2 - 3 emplois disponibles à temps plein**

La Corporation de développement touristique de la Péninsule Manicouagan est un organisme sans but lucratif, responsable de la promotion, du développement touristique du territoire de la péninsule Manicouagan ainsi que du bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau.

**Les personnes intéressées qui désirent postuler doivent le faire avant le 25 mars, en transmettant leur curriculum vitae et une lettre de présentation, soit :**

**Par courriel :** [tourismepointelebel@globetrotter.net](mailto:tourismepointelebel@globetrotter.net) /  
[info@peninsulemanicouagan.qc.ca](mailto:info@peninsulemanicouagan.qc.ca)

**Par la poste :** Martine Salomon  
Tourisme Péninsule Manicouagan  
365, rue Granier, Pointe-Lebel (Québec) G0H 1N0

**Par télécopieur :** Martine Salomon  
Tourisme péninsule Manicouagan  
418 589-6154

**Prenez note que les entrevues auront lieu au cours du mois d'avril.**  
**Emplois conditionnels à l'attribution de subventions salariales.**

**Pour tout connaître sur ces offres d'emploi, nous vous invitons à aller sur le Web de la municipalité, et consulter l'onglet « Emploi ».**



## BINGO

Télévision régionale de la Péninsule

Licence 201506016877-01

Chaque jeudi à 19 h 30

Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

**TOTAL DES PRIX : 3 200,00 \$**

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte bleu	200,00 \$
2-tour en <b>T</b> <b>L</b> barre du haut ou du bas,	carte orange	250,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte verte	200,00 \$
4-tour du FREE,	carte jaune	250,00 \$

**Bonanza : Le L en folie + 1 balle frimée 300,00 \$**  
**On sort la balle frimée, l'écran restera durant la pause de 5 minutes.**

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte rose	200,00 \$
6-tour en X,	carte grise	250,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte olive	200,00 \$
<b>8-tour,</b>	<b>carte pleine,</b>	<b>carte brune 1 000,00 \$</b>
	<b>2<sup>e</sup> carte pleine,</b>	<b>350,00 \$</b>

**Réclamation des prix:** Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 8 h 30 à midi** et du lundi au jeudi : 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h.

### Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4<sup>e</sup> rue, Parc Langlois et au Dépanneur MIMI

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)

# LE CALENDRIER 2016

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



Février						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	
15	16	17	18		20	
22	23	24	25	26	27	
29						

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3		5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17		19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**Mardis : Ordures**

**Vendredis : Recyclage**

**Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé : 28 mars**

**Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.**



# BRUNCH



## **Au profit de la Fabrique St-Jean-Baptiste de Pointe-aux-Outardes**

**Date : Le dimanche 14 février 2016**

**De : 8 h à 12 h**

**Coût : 10 \$ par adulte**

**5 \$ par enfant de moins de 12 ans**

**Gratuit : 0 à 5 ans**

**Pierre Tremblay : 418 567-2175**

**Jacqueline Tremblay : 418 567-4105**



**Bienvenue à tous !**